juristudiant
forum des étudiants en droit

Validation d'un seul semestre

Par **ANASTASIA**, le **11/06/2015** à **22:33**

Bonsoir,

Je suis actuellement en école de commerce et j'ai validé mon premier semestre :-). Cependant je ne pourrai pas valider mon deuxième semestre car j'ai eu un arrêt maladie très longue durée et un congé maternité qui tombe pendant les examens... J'aurai souhaité reprendre une troisième année de licence à la rentrée prochaine mais à l'université cette fois. Est il possible de passer directement au second semestre sachant que j'ai déjà validé la moitié des UE???

Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés